



ADEPAC

L'association ADEPAC a été créée en 2017.

Cette association a pour but de participer au développement et à la promotion de l'artisanat et de la culture.

Les missions de l'association sont notamment :

- Valoriser et dynamiser les territoires en favorisant le savoir-faire artisanal traditionnel et son application dans des créations de qualité ;
- Promouvoir la connaissance des différents aspects de la culture ;
- Animer les actions de sensibilisation de la population et des institutionnels sur ces domaines
- Mettre en place des actions de formations

Ses actions sont le développement et l'animation du village culturel et artisanal de Vouindze <http://cap976.com/vouindze-culture.html> et le portage de projet des créateurs mahorais

En 2018, nous avons reçu l'école de musique, les scouts et le Secours Catholique

En 2019, nous avons reçu l'école de musique, porté le projet artisanal « DAGONI » et quasiment finalisé l'agrément ACM (Accueil Collectif de Mineurs)

L'année 2020 s'annonce riche de différents événements : agrément ACM, accueil de jeunes, concert, développement du village avec le quartier restauration, le quartier des bangas, une galerie d'art, etc...

Pour mener à bien et le plus rapidement possible, nous avons besoin du soutien du plus grand nombre.

C'est pour cela que vous trouverez ci-après l'appel à cotisation et/ou de don pour devenir membre de l'association ;

Toutes idées sont les bienvenues tant sur la recherche de financement, que de soutien divers ou de propositions d'activités.

N'hésitez pas à nous en faire part.

Merci de diffuser ce document à tous ceux qui pourraient être intéressés.

A très bientôt en vous remerciant pour votre soutien

Viviane BELLAIS

Présidente

Association pour le développement et la promotion de l'artisanat et la culture (ADEPAC)

Siret : 838 404 085 00014

Vouindze- ruelle de l'ancienne mosquée – Hajangua 97660 DEMBENI

Tel : 06 39 66 49 24 – mail :viviane.bellais@artistesdusoleil.com

APPEL A COTISATION 2020

Nom :

Prénom :

Adresse

Code postal :

Village :

Commune :

Cotisation annuelle (50€ / personne) :

Don (précisez)

Payable par espèce, chèque ou virement :

N° IBAN : FR76 1010 7006 4400 5390 4294 276

Suggestions

Financements : (Institutions, mécénats, ...)

Matériels :

Manifestations :

Autres :

